



Chancellerie d'Etat
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

**Conseil des affaires francophones de
l'arrondissement de Biel/Bienne**

Faubourg du Lac 45
Case postale 299
2501 Bienne
+41 31 633 75 55
info.caf@be.ch
www.caf-bienne.ch

Conseil du Jura bernois

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville
+41 31 633 75 73
info.cjb@be.ch
www.conseildujurabernois.ch

Communiqué commun de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne et du Conseil du Jura bernois du 27 août 2020

Loi fédérale sur les langues

Dix-huit projets bilingues bernois soutenus grâce à l'aide fédérale

La Confédération a versé au canton de Berne des subventions pour un montant total de 250 000 francs en 2020 en vertu de la loi fédérale sur les langues. Cette somme a permis de soutenir 18 projets contribuant à la vitalité du bilinguisme cantonal dans les domaines de la culture, de la santé et de la formation. Le canton de Berne a complété cette subvention fédérale par un soutien ciblé de 70 000 francs pour trois projets, dans le cadre du projet de renforcement du bilinguisme cantonal.

Les subventions accordées par l'Office fédéral de la culture sont réparties dans le canton de Berne sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier du canton de Berne, avec la participation du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB) et des Directions cantonales. Conformément au cadre réglementaire, plus de 30% de la subvention fédérale 2020 ont été investis dans le domaine de la culture. Plusieurs institutions culturelles ont ainsi reçu des aides pour un montant total de 77 000 francs. Le domaine de la formation a été soutenu à hauteur de 104 500 francs. Les hôpitaux continuent d'être encouragés à développer le bilinguisme par une enveloppe globale de 64 500 francs. Cette année, une subvention de 4000 francs a également été accordée au groupe d'aménagement cantonal pour ses efforts en faveur du bilinguisme. Ce projet est porté conjointement par le CAF et le CJB.

Aide cantonale au bilinguisme

Le canton de Berne souhaite mieux valoriser le potentiel de deux langues et deux cultures sur son territoire. Conformément aux recommandations de la Commission d'experts pour le bilinguisme, le Conseil-exécutif a mis à disposition dès 2020 des ressources financières pour aider à la promotion du bilinguisme cantonal. Sur 150 000 francs consacrés par le canton au renforcement du bilinguisme en 2020, des aides de 70 000 francs ont pu être versées à des projets également soutenus en vertu de la loi fédérale sur les langues. Sur la base de la loi sur le statut particulier, ce soutien a permis d'encourager différents projets dans le domaine des échanges linguistiques et de la formation concernant en particulier les francophones dans le canton de Berne. Les compétences linguistiques dans la deuxième langue officielle vont également être renforcées au sein de l'administration cantonale.

Les subventions 2020 au titre de la loi fédérale sur les langues (LLC) se répartissent comme suit :

- Deux im Park – Échanges linguistiques pour les classes de 7H et 8H (35 000 francs)
- Lernort Kiesgrube Seeland (20 000 francs)
- BFH – Cours de français pour le personnel des services (3 000 francs)
- Médiation culturelle au FFFH - Festival des scolaires et Jury des jeunes (15 000 francs)
- Surtitrage en français des spectacles du TOBS (15 000 francs)
- Coopération et médiation culturelle dans le cadre des Journées photographiques de Bienne 2020 (7 000 francs)
- Pièces de théâtre « Die Diagnose » (7 500 francs)
- Série de courts-métrages sur le Service archéologique du canton de Berne (2 500 francs)
- Promotion du bilinguisme du personnel de l'administration cantonale (10 000 francs)
- Apprentissage bilingue et francophone à Bienne (32 000 francs)
- Bilinguisme au sein du projet Forum Together (Multimondo) (4 500 francs)
- Bilinguisme et traduction au groupe d'aménagement cantonal (4 000 francs)
- Théâtre de la Grenouille - Sternenstaub / Poussière d'étoiles (11 000 francs)
- Nebia - à la rencontre du public germanophone (10 000 francs)
- NMB - Bienvenue in Biel ! Échanges linguistiques pour les écoles (9 000 francs)
- Bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne (CHB) (20 000 francs)
- Communication correcte avec les patients francophones et leurs proches pour éviter la discrimination linguistique (29 500 francs)
- Cours de français et d'allemand pour le personnel du département pôle santé mentale de l'HJB, service ambulatoire à Bienne (15 000 francs)

Les aides cantonales au bilinguisme en complément de la LLC se répartissent comme suit :

- Deux im Park - Échanges linguistiques pour les classes de 7H et 8H (35 000 francs)
- Promotion du bilinguisme du personnel de l'administration cantonale (7 000 francs)
- Apprentissage bilingue et francophone à Bienne (28 000 francs)

Aide fédérale aux cantons plurilingues 2021

Pour 2021, les demandes de subventions sont à soumettre, d'ici au 31 octobre 2020, à la Chancellerie d'État du canton de Berne, Office du bilinguisme, de la législation et des ressources (OBLR), Postgasse 68, 3008 Berne (courriel : info.azqr@be.ch).

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez-vous adresser aux personnes suivantes :

- David Gaffino, vice-chancelier du canton de Berne, au 031 633 75 20 (de 8h30 à 10h30)
- Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, au 031 636 52 85 ou au 079 784 93 92
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, au 031 633 75 73